En Seine-Saint-Denis, pour la prochaine rentrée : Tous ensemble, pour le respect des seuils d'ouverture de classes, pour une dotation en postes à la hauteur des besoins !

Pour faire respecter les seuils départementaux d'ouverture de classes à la prochaine rentrée, nous devons obtenir une dotation en postes à la hauteur des besoins… Pour nous faire entendre dans le débat budgétaire, qui a lieu entre septembre et décembre, il nous faut réussir à faire un vrai bilan de cette rentrée 2015 : **le SNUipp-FSU 93 appelle toutes les écoles du département à faire remonter le nombre d'élèves par classe, stabilisé après les premiers jours de rentrée.**

SNUipp-FSU 93
Fax. : 01.48.96.36.80
Mail : snu93@snuipp.fr

Opération «vérité» sur les effectifs des écoles du 93

A retourner dès réception

Ville		Ecole	

Mat.		Elém.		**REP+**		**REP**		**Normes EP**		**Hors EP**	

(E/C : Nombre d'élèves/nombre de classes banales) ***(EP : Education Prioritaire)***

MATERNELLE	Effectifs septembre 2015
PS	
MS	
GS	
Total	
Nbre de classes	
E/C	
Nombre d'élèves inscrits en liste d'attente :	
nés en 2012	
nés en 2013	
autres	

ELEMENTAIRE	Effectifs septembre 2015		
CP			
CE1			
CE2			
CM1			
CM2			
Total			
Nbre de classes banales			
E/C			
	UPE2A	CLIS	CLAD
Nombre de classes			
Nombre d'élèves			

Précision : nous avons besoin de ces chiffres, quels qu'ils soient, pour démontrer l'évolution réelle de la moyenne départementale d'élèves par classe en Seine-Saint-Denis. Les résultats ne seront en aucun cas utilisés école par école. **Nous comptons sur chaque équipe pour participer à cette « opération vérité » sur les seuils : c'est tous ensemble que nous pourrons peser dans les discussions pour la prochaine dotation !**

Rappel : avec une dotation de 240 postes, la rentrée en Seine-Saint-Denis, c'est :

- de nombreuses écoles au-dessus des seuils départementaux d'ouverture de classes,
- 50% seulement du potentiel de remplacement disponible, après l'utilisation de ZIL, de BD et de contractuels sur des congés longs et sur les postes vacants,
- aucun poste de RASED re-créé, après la suppression de 190 postes entre 2007 et 2012,
- moins de 10% des écoles en éducation prioritaire avec un «plus de maître que de classes»,
- A peine 3 % de scolarisation des «moins de trois ans»… et des plus de trois ans non scolarisés, sur listes d'attente,
- aucune création de postes de référent-handicap, de conseiller à la scolarisation, de coordonnateur REP, de médiateur-prévention-violence,
- un manque criant de formateurs : CPC, maîtres-formateurs, professeurs d'ESPE,
- les droits des enseignants à la mobilité, aux temps partiels, disponibilité, détachement non respectés…

Dès maintenant, mobilisons-nous pour une dotation 2016 à la hauteur des besoins ! Première étape : participez au bilan du nombre d'élèves par classe !